



Centre Universitaire Belhadj BOUCHAÏB Ain Témouchent  
Institut des lettres et langues étrangères  
Département des lettres et langue française

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master de français

Option : Didactique des langues étrangères

Intitulé

**L'évaluation dans l'enseignement/ apprentissage  
du FLE.**

**Cas d'étude : les apprenants de la 2<sup>ème</sup> année  
secondaire.**

**Sous la direction de :**

Dr. BENSELIM Abdelkrim

**présenté par :**

M<sup>me</sup> BOUSSAHLA Khadidja

**Membres du jury :**

**Président :** Dr SAID BELARBI Djelloul, MCB, C.u. Ain Témouchent

**Examineur :** Dr BELOUADI Fatima Zohra, MAA, C.u. Ain Témouchent

**Rapporteur :** Dr BENSELIM Abdelkrim, MCA, C.u. Ain Témouchent

**Année Universitaire : 2017- 2018**

# *Remerciements*

- ❖ *Je remercie vivement mon professeur M.BENSELIM Abdelkrim pour ses orientations, ses conseils, ses remarques et sa disponibilité.*
- ❖ *Je tiens à exprimer mes remerciements et ma profonde gratitude à M. BRAHIM Tayeb qui m'a aidée pour poursuivre mes études en master.*
- ❖ *Mes remerciements vont aussi à tous les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.*
- ❖ *Je remercie toutes les personnes qui ont pu m'aider d'une manière ou d'une autre à réaliser mon travail de recherche.*

# *Dédicaces*

*Je dédie mon travail :*

- ❖ *A vous, mes très chers parents : pour vous exprimer l'amour, l'estime et le respect que j'ai toujours eus pour vous.*
- ❖ *A toi, mon cher mari pour t'exprimer mon profond attachement et ma reconnaissance pour ton aide et ton soutien durant mes études en master.*
- ❖ *A vous, mes chères sœurs ainsi que leurs enfants : en témoignage de l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous.*
- ❖ *A vous, mes très chers frères : je vous exprime à travers ce travail mes sentiments de fraternité et d'amour et je vous souhaite un avenir plein de joie, de bonheur, de réussite et de sérénité.*
- ❖ *A tous les membres de ma famille, petits et grands : veuillez tous trouver dans ce modeste travail l'expression de ma réelle affection.*

## TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Dédicaces	
Introduction.....	4
<b>Chapitre I : Généralités sur le FLE</b>	
1. Généralités sur le FLE.....	10
1.1 Définition du FLE :.....	10
1.2 Didactique et pédagogie : .....	10
1.2.1 Définition de la didactique du FLE :.....	10
1.2.2 Définition de la pédagogie : .....	11
2. L'apprentissage : .....	12
2.1 Définition de l'apprentissage :.....	12
2.2 L'apprenant d'aujourd'hui : .....	12
3. L'enseignement : .....	12
3.1 Définition de l'enseignement : .....	12
3.2 L'enseignant d'aujourd'hui : .....	13
4. L'évaluation du FLE :.....	14
4.1 Aperçu historique du mot « évaluer » : .....	14
4.2 Qu'est-ce qu'une évaluation ? .....	14
4.3 Les fonctions de l'évaluation :.....	15
4.3.1 L'inventaire :.....	15
4.3.2 Le diagnostic :.....	16
4.3.3 Le pronostic :.....	16
4.4 Les différents types d'évaluation :.....	16
4.4.1 L'évaluation diagnostique :.....	16
4.4.2 L'évaluation formative :.....	17
4.4.3 L'évaluation sommative :.....	18
4.5 Les étapes de l'évaluation : .....	19
4.6 L'intégration de l'évaluation dans le processus enseignement/ apprentissage du FLE : .....	19
<b>Chapitre II: présentation du corpus et analyse/ interprétation des résultats</b>	
1. Méthodologie de recherche : .....	23

2.	Présentation du corpus : .....	23
2.1	Le public et le lieu de l'enquête : .....	23
2.2	Présentation du questionnaire :.....	23
2.3	Exemplaire du questionnaire : .....	24
3.	Analyse du questionnaire : .....	26
4.	Interprétation des résultats : .....	29
	<b>Conclusion</b> .....	28
	<b>Bibliographie</b> .....	29
	<b>Annexe</b> .....	30

# **Introduction**

Le processus d'enseignement/apprentissage est une opération complexe qui implique le retour à des stratégies et des méthodes d'enseignement précises. Cette opération exige des enjeux qui entrent dans l'accomplissement de cette dernière, notamment la tâche de l'enseignant en classe, qui se caractérise par des rôles précis : enseigner, former et évaluer, ces trois rôles se manifestent dans toutes les didactiques des différentes disciplines, beaucoup plus dans la didactique du FLE.

En tant qu'enseignante de français langue étrangère au lycée, nous sommes quotidiennement confrontés à la pratique de la classe et l'évaluation qui est une démarche de différenciation pédagogique importante. Dans notre profession, nous sommes amenés à évaluer les apprentissages des élèves ; et donc l'évaluation occupe une place primordiale dans l'enseignement/ apprentissage du FLE.

Le choix du thème est dû aux nombreuses expériences vécues avec les apprenants. Nous avons souvent eu recours à l'évaluation pour suivre la progression du niveau des élèves en français. Cela justifie aussi le choix du cycle (le secondaire). C'est ce qui nous a poussé à nous interroger sur le problème de l'évaluation et son importance dans le processus d'enseignement/ apprentissage.

L'objectif général du présent travail est de connaître la valeur de l'évaluation en classe de FLE et son impact sur l'amélioration du niveau des apprenants. En effet, la spécialiste en didactique, Christine Tagliante, la définit ainsi : « *d'une part comme une aide à l'apprentissage et par ailleurs comme un objet de mesure et d'appréciation de l'évolution de la compétence des élèves* »<sup>1</sup>.

Pour ce qui est de la problématique, elle est constituée des trois questions suivantes:

- Quel est le rôle de l'évaluation dans l'enseignement/ apprentissage du FLE en Algérie ?
- Quand faut-il évaluer ?
- Pourquoi la mise en pratique de cette démarche ?

Suite à l'élaboration de ces questions, notre réflexion porte principalement sur les hypothèses suivantes :

---

<sup>1</sup> C. Tagliante. (1993) : « L'évaluation ». In *techniques et pratiques de classe*- Paris, Clé International.

- L'évaluation est une pratique pédagogique indispensable dans le processus enseignement/ apprentissage.
- L'évaluation doit être faite durant toute l'année scolaire.
- Les pratiques évaluatives peuvent améliorer le niveau des compétences des apprenants.

Ce mémoire sera reparti en deux parties : la première partie (la partie théorique) sera composée d'un seul chapitre.

Dans ce chapitre, nous donnons des généralités sur le FLE : d'abord, définition de la didactique et la pédagogie. Ensuite, nous allons traiter l'enseignement/ apprentissage du FLE d'aujourd'hui. Puis, nous allons aborder l'évaluation en FLE : la définition, les types, les fonctions, les étapes et le rôle de l'évaluation en classe du FLE.

La deuxième partie (la partie pratique) qui sera composée d'un seul chapitre consacré pour traiter les considérations méthodologiques tenant sur la constitution du corpus, de l'échantillon et du questionnaire et l'analyse des données et l'interprétation des résultats obtenus.

Enfin, nous terminons notre travail par une conclusion générale dans laquelle nous résumons ce que nous avons obtenu comme résultats.

# **Chapitre I**

## **Généralités sur le**

### **FLE**

Dans le présent chapitre, nous avons jugé indispensable de définir quelques notions relatives au FLE dans un premier temps, dans un deuxième temps nous avons donné la définition de l'enseignement/ apprentissage du FLE et dans un troisième temps nous avons abordé l'évaluation en FLE : la définition, les types, les fonctions, les étapes et le rôle de l'évaluation en classe du FLE.

## **1. Généralités sur le FLE**

### **1.1 Définition du FLE :**

Le Sigle du FLE désigne le Français Langue Etrangère.

Le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de la langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que toute langue non maternelle est une langue étrangère.

Donc, la langue française est une langue étrangère quand elle est enseignée à des apprenants non-francophones c'est-à-dire que le français n'est pas la langue maternelle.

### **1.2 Didactique et pédagogie :**

#### **1.2.1 Définition de la didactique du FLE :**

Avant de définir la didactique du FLE, nous allons définir le mot didactique. Pour J.P.Cuq :

*« La didactique vient du mot grec « didaskein » qui veut dire « enseigner », le terme didactique désigne de façon générale ce qui vise à enseigner, ce qui est propre à instruire. Comme nom, il a d'abord désigné le genre rhétorique destiné à instruire, puis l'ensemble des théories d'enseignement et d'apprentissage »<sup>2</sup>*

Après avoir donné la définition de la didactique, nous pouvons maintenant donner celle de la didactique du FLE :

*« Cette branche de la didactique générale est une didactique spéciale qui traite des méthodes, des procédés et des techniques d'enseignement spécifiques aux classes du FLE. La didactique du FLE n'est pas une discipline autonome. Elle est au carrefour d'un ensemble de disciplines dites de référence ou encore contributives : science du langage, science de la communication, science de l'éducation, sciences sociales et humaines, science psychologiques. La*

---

<sup>2</sup> J.P.Cuq, *Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde*, Paris.CLE international, 2003, p.69

*didactique du FLE y emprunte des concepts, des théories, des modèles et des idées* ». <sup>3</sup>

La didactique du FLE est fondée sur trois principes fondamentaux qui sont : en premier lieu la connaissance des mécanismes d'acquisition de la langue cible. En deuxième lieu, la présentation des données linguistiques les plus susceptibles assurant le développement rapide de ces mécanismes chez un élève ou un groupe de classe dans un milieu donné. En dernier lieu, le choix des techniques pédagogiques.

### **1.2.2 Définition de la pédagogie :**

Dans le *Dictionnaire des concepts clés* (2007), on définit la pédagogie comme : « *toute activité déployée par une personne pour développer des apprentissages précis chez autrui* » <sup>4</sup>.

La pédagogie en grec veut dire « *l'éducation des enfants* ». Elle rassemble des méthodes et des pratiques d'enseignement pour transmettre un savoir (connaissance), un savoir-faire (capacités) et un savoir-être (attitudes) à des apprenants.

Ces aspects créent ce que Jean Houssaye appelle « le triangle pédagogique » :

La relation didactique : est le rapport qu'entretient l'enseignant avec le savoir et qui permet « d'enseigner ».

La relation pédagogique : est le rapport qu'entretient l'enseignant avec l'apprenant et qui permet le processus « former ».

La relation d'apprentissage : est le rapport que l'apprenant va construire avec le savoir dans sa démarche pour apprendre.

---

<sup>3</sup> B. Michel « Didactique, méthodologie et linguistique appliquée en FLE », [en ligne], URL : <https://www.verbotonale-phonetique.com/methodologie-et-linguistique>. Consulté le 10 janvier 2018.

<sup>4</sup> R. François R. Alain, *pédagogie : dictionnaire des concepts clés* : apprentissage, formation, psychologie cognitive, 6<sup>ème</sup> ED., ESF, Paris, 1993, pp.14.24

## **2. L'apprentissage :**

### **2.1 Définition de l'apprentissage :**

Nous avons choisi la définition du didacticien J.P. Cuq pour qui,

*« L'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère ».*<sup>5</sup>

L'apprentissage est un ensemble de mécanismes menant à l'acquisition de savoir-faire, de savoirs ou de connaissances. L'acteur de l'apprentissage est appelé apprenant.

### **2.2 L'apprenant d'aujourd'hui :**

Avec la pratique de l'approche par les compétences<sup>6</sup> dans les écoles algériennes, l'apprenant est devenu aujourd'hui actif et autonome. Il s'engage pleinement dans son apprentissage c'est-à-dire c'est un acteur dans l'appropriation du savoir en classe de langue.

Dans l'approche par les compétences, l'apprenant se voit proposer des situations d'apprentissage pour lesquelles, il est tenu de mobiliser un ensemble de ressources (savoir et savoir-faire) puis les faire agir entre elles pour accomplir une tâche<sup>7</sup>.

## **3. L'enseignement :**

### **3.1 Définition de l'enseignement :**

L'enseignement est une pratique mise en œuvre par un enseignant, visant à transmettre des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève, un étudiant ou tout autre public dans le cadre d'une institution éducative (école, collège, lycée, université, écoles professionnelles, etc.).

L'enseignement couvre deux champs de pratiques :

- Celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève ; c'est le domaine de la didactique.

---

<sup>5</sup> J-P. Cuq, 2003. In *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère*. Paris : CLE International. P.22.

<sup>6</sup> L'APC est une démarche pédagogique et didactique qui met l'accent sur la capacité de l'élève d'utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans des tâches et situations nouvelles et complexes, à l'école comme dans la vie.

<sup>7</sup> Par exemple faire des exercices, la production écrite ou orale.

- Celui du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant en classe, par l'organisation de situations pédagogiques pour l'apprenant ; c'est le domaine de la pédagogie.

D'après le *Dictionnaire actuel de l'éducation*, « l'enseignement peut être décrit comme un processus de communication dont le but est de susciter l'apprentissage. Enseigner ne signifie pas uniquement transmettre des connaissances ». <sup>8</sup>

Pour Cuq et Gruca, la dimension méthodologique dans le processus de ses propres connaissances a toute son importance :

*« L'enseignement ne peut donc plus aujourd'hui être conçu seulement comme une transmission de savoir : l'accent est davantage mis sur les moyens méthodologiques qui sont fournis à l'apprenant pour construire ses propres savoirs. Il peut donc être défini comme une tentative de médiation organisée, dans une relation de guidage en classe, entre l'apprenant et la langue qu'il désire s'approprier »*<sup>9</sup>

### **3.2 L'enseignant d'aujourd'hui :**

Le rôle de l'enseignant a changé pendant les dernières années, il n'est plus l'unique source d'informations que J-P. Cuq appelait « *le transmetteur de savoir* » versus l'apprenant « *le consommateur d'un savoir* ». Il est devenu plutôt organisateur et animateur dans sa classe, il conseille et guide ses apprenants. L'enseignant a également le rôle de motivateur et médiateur en classe avec les apprenants

---

<sup>8</sup> R. LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Larousse, Paris, 1988, p. 680.

<sup>9</sup> J-P. CUQ, I.GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses universitaires de Grenoble, 2003, p. 139-140.

## 4. L'évaluation du FLE :

### 4.1 Aperçu historique du mot « évaluer » :

Le mot « évaluer » est apparu au XIV<sup>e</sup> siècle dans le *Petit Robert*, il tire son origine « d'évaluer » de l'ancien français « valeur, prix » (1283).

En 1336, il s'agit d'évaluer qui veut dire : « déterminer la valeur, le prix de quelque chose ». « Evaluer » vient du latin « valere » qui signifie « être fort, valoir ».

Durant les années (1970-1980), les enseignants et les examinateurs de la langue s'intéressaient à l'évaluation du savoir plutôt qu'au savoir-faire.

Après les années 1980, d'autres évaluations ont été introduites dans l'enseignement du français langue étrangère.

A partir de l'année 1992, l'évaluation diagnostique a été introduite, sa finalité était d'aider les enseignants à analyser les capacités et les compétences des élèves.

### 4.2 Qu'est-ce qu'une évaluation ?

Avant d'entamer ce chapitre, nous allons présenter quelques définitions du terme « évaluation ».

*« L'évaluation des apprentissages est une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages, à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte-tenu de l'intention d'évaluation de départ »<sup>10</sup>*

L'évaluation selon A.M Boucher : *« ne sert pas à vérifier l'acquisition des élèves seulement, mais c'est aussi la vérification de tous les éléments qui contribuent à produire ces résultats »<sup>11</sup>*

On peut ajouter d'autres définitions celle de Noiset et Caverni :

*« L'évaluation doit être définie comme triple moyen de situer l'enseigné par rapport au comportement terminal à acquérir, de repérer la nature et la position des obstacles cognitifs à contourner, d'éprouver l'efficacité des procédés pédagogiques »<sup>12</sup>*

---

<sup>10</sup> J-P. Cuq, 2003. Op-cit, 90.

<sup>11</sup> A.M Boucher, *Propos sur la pédagogie de communication en langues secondes*, Montréal, Québec, C.E.C, 1986. P. 40.

<sup>12</sup> E. Noiset, J-P. Caverni, *Psychologie de l'évaluation scolaire*, Paris, 1978, P. 16.

Tous ces pédagogues s'accordent en définissant l'évaluation comme une démarche rigoureuse qui consiste, non seulement à certifier le résultat d'un élève, mais aussi à s'interroger sur la validité de la démarche ayant conduit à sa réalisation. Autrement dit : « évaluer l'action pédagogique, c'est non seulement évaluer les résultats, mais c'est aussi évaluer l'ensemble de cette action, sa trajectoire et ses diverses composantes »<sup>13</sup>

On peut dire que l'évaluation des apprentissages est un processus visant à apprécier les rendements scolaires et les difficultés d'apprentissage d'un sujet en regard d'objectifs spécifiques en vue de prendre les meilleures décisions relatives à la planification de son cheminement ultérieur.

L'évaluation est une opération pratique qui permet de juger un seuil de réussite, elle est un processus continu qui nous permettra de porter un jugement sur la valeur d'un objet en se référant à un ou à plusieurs critères. Ce processus comporte différentes étapes, méthodes et techniques.

A partir de toutes ces définitions, l'évaluation pédagogique a quatre buts fondamentaux :

- Améliorer les décisions relatives à l'apprentissage de chaque élève ;
- Informer l'élève sur sa progression ;
- Décerner les certificats nécessaires à l'élève ;
- Améliorer la qualité de l'enseignement en général.

### **4.3 Les fonctions de l'évaluation :**

Dans le domaine de l'évaluation des élèves, nous distinguons plusieurs fonctions. Celles-ci sont repérées à partir des objets possibles de l'évaluation scolaire désignés par G. De Landsheere comme suit : <sup>14</sup>

#### **4.3.1 L'inventaire :**

Cette fonction permet de faire un bilan par l'utilisation des tests de rendements, permet de mesurer les apprentissages réalisés et de faire une liste des connaissances acquises. Il permet de vérifier si l'apprenant maîtrise bien les compétences nécessaires et les capacités adéquates aux objectifs d'enseignement.

---

<sup>13</sup> M. Gourdit, *L'évaluation*, Paris, 1993, p.03.

<sup>14</sup> G, De Landsheere, *Evaluation continue et examens, Précis de docimologie*, Paris-Nathan, Bruxelles-Labor, 1976, P.60-63.

### 4.3.2 Le diagnostic :

Cet objet permet de situer l'élève dans son développement d'apprentissage et à diagnostiquer ses lacunes et ses difficultés par rapport aux savoirs et savoir-faire qui devraient être acquis. Cette Fonction permet de déceler les faiblesses et les expliquer. Elle permet de situer l'élève par rapport à son niveau actuel, à ses besoins ou ses intérêts, et de vérifier ses pré-requis pour découvrir ses difficultés et y remédier.

### 4.3.3 Le pronostic :

Cette fonction permet de guider l'élève, de l'orienter dans ses choix scolaires. Elle le situe à l'occasion d'un bilan, permet aussi de comprendre sa situation et de l'orienter.

Selon C. Tagliante les trois fonctions de l'évaluation sont :

- *Le pronostic « qui sert principalement à orienter l'élève » ;*
- *Le diagnostic « qui sert à réguler » ;*
- *L'inventaire « qui sert principalement à certifier ».*<sup>15</sup>

En résumé, l'évaluation permet d'orienter, de réguler et de certifier.

## 4.4 Les différents types d'évaluation :

Il existe différents types d'évaluation, chaque type intervient à un moment précis durant le processus d'enseignement/ apprentissage (début, pendant ou à la fin de ce processus) et cela déroule suivant les besoins et les objectifs à atteindre.

### 4.4.1 L'évaluation diagnostique :

Appelée aussi normative ou prédictive. Ce type d'évaluation ne sert donc pas à faire le bilan d'un apprentissage mais c'est comme un révélateur de ce que l'élève sait ou ne sait pas et comment il apprend.

*« L'évaluation diagnostique permet de découvrir les forces et les faiblesses des élèves soit avant l'entrée dans une unité d'apprentissage, soit pendant le déroulement de celle-ci. Elle entraîne alors des décisions de soutien, remédiation pour certaines élèves, ou des décisions d'adaptation de l'enseignement aux caractéristiques des élèves ».*<sup>16</sup>

### A qui sert-elle ?

- A l'élève : elle lui permet de prendre conscience de ses difficultés mais aussi de ses acquis.

---

<sup>15</sup> C. TAGLIANTE, (1993), *L'évaluation, in Technique de classe*, Paris, CLE International.

<sup>16</sup> G. MEYER « *Evaluer, pourquoi ? Comment ?* », Paris, Hachette, 2007, p. 26.

- A l'enseignant : il peut ainsi ajuster au mieux les compétences à construire, ses choix de progression par rapport à la progression officielle, l'organisation interne de la classe, les supports à utiliser, les exercices à proposer, la démarche pédagogique à suivre...
- Aux parents : pour accompagner leurs enfants.

**Le moment :**

L'évaluation diagnostique trouve sa place **au début** d'un parcours d'apprentissage mais aussi au cours des apprentissages (avant une séquence).

**Ses objectifs :**

- Elle permet de repérer les élèves en difficulté et d'identifier la nature de ces difficultés ;
- Elle fournit des pistes pour organiser la suite des apprentissages ;
- Elle propose des pistes de remédiation ;
- Elle évite de stigmatiser les plus faibles ;
- Elle permet aussi de savoir ce que les apprenants savent déjà (les acquis préalables).

**4.4.2 L'évaluation formative :**

D'après le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* :

*« L'évaluation formative est un processus d'évaluation continue visant à guider l'élève dans son travail scolaire, à situer ses difficultés pour l'aider, et à lui donner les moyens pour lui permettre de progresser dans son apprentissage. Elle est orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève et est liée au jugement continu pour apporter une rétroaction et un enseignement correct efficace ».*<sup>17</sup>

Comme son nom l'indique, elle participe à la formation. Elle accompagne l'apprenant tout au long de son apprentissage. Elle permet d'apporter, au fur et à mesure, les correctifs nécessaires. Elle n'est pas notée, elle peut se présenter sous formes d'exercices d'application, de production orale ou écrite, d'interrogations.

**Le moment :**

L'évaluation formative intervient durant tout le déroulement de l'enseignement/apprentissage.

**Ses objectifs :**

---

<sup>17</sup> J-P. Cuq, 2003. Op-cit, p.91.

- Pour L. Allal, son but est « *d'assurer une régulation des processus de formation, c'est-à-dire de fournir des informations détaillées sur les processus et/ ou les résultats d'apprentissage de l'élève afin de permettre une adaptation des activités d'enseignement/ apprentissage* ». <sup>18</sup>
- Ainsi « *elle a pour but de reconnaître où et en quoi un élève éprouve une difficulté et de l'en informer. Cette évaluation ne se traduit pas en notes ou en scores. Il s'agit d'un feed-back pour l'élève et pour l'apprenant* ». <sup>19</sup>
- Elle vise à assurer une progression permanente des apprentissages par des activités correctives, des activités de renforcement ou des activités d'enrichissement.
- Elle permet de soutenir les efforts des apprenants et à vérifier leurs acquis pendant l'enseignement/ apprentissage en décelant leurs points forts afin de les motiver et les consolider et leurs points faibles afin d'y remédier et d'apporter les correctifs nécessaires.
- Elle permet aussi de savoir où en est l'élève dans son apprentissage et ce qu'il faut faire afin que la formation soit menée à bien.

#### **4.4.3 L'évaluation sommative :**

*« L'évaluation sommative est une démarche visant à porter un jugement sur le degré de maîtrise des apprentissages à la fin d'un cours, d'un cycle, d'un programme d'études ou d'une partie terminale de programme, dans un but de classification, d'évaluation du progrès ou dans l'intention de vérifier l'efficacité d'un programme ou d'un cours au terme des apprentissages ».* <sup>20</sup>

Elle se présente sous forme de devoirs à la maison ou en classe, de compositions ou d'examens blancs. Elle revêt un caractère de bilan.

L'évaluation sommative juge plus le savoir que la compétence en fonction de notes et elle est en général exigée par l'institution qui a besoin de noter et classer ses élèves.

#### **Le moment :**

L'évaluation sommative survient à la fin d'un long processus d'enseignement/ apprentissage.

#### **Ses objectifs :**

- Elle a pour but de dresser un bilan des connaissances et des compétences d'un élève ;

---

<sup>18</sup> L. ALLAL, *Vers une pratique de l'évaluation formative*, Bruxelles : De Boeck, 1991.

<sup>19</sup> G. De Landsheere, G. Meyer, « *Evaluer, pourquoi ? Comment ?* », Paris, Hachette, 2007, p. 27.

<sup>20</sup> J-P. Cuq, 2003. Op-cit, p. 91.

- C'est une aide pour choisir une stratégie d'enseignement pour la classe : en fonction des résultats, l'enseignant décide s'il peut continuer la progression ou s'il doit mettre en œuvre une remédiation ;
- Elle permet de vérifier si l'élève a atteint les objectifs fixés afin qu'il puisse se positionner par rapport à lui-même, à la classe ou à une certaine orientation.

#### 4.5 Les étapes de l'évaluation :

D'après le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, l'évaluation des apprentissages est constituée de quatre étapes essentielles :<sup>21</sup>

- **L'intention** : elle détermine les buts de l'évaluation et les modalités de la démarche (le choix de la mesure et des tâches évaluatives à présenter aux élèves pour juger de leur performance langagière), les moments d'évaluation, les types de décision à prendre.
- **La mesure** : elle comprend le recueil des données par le biais d'observation, d'appréciations et de résultats de mesure, et par l'organisation de l'analyse des données et leur interprétation circonstancielle en vue de tirer des significations pertinentes.
- **Le jugement** : il permet d'apprécier toutes les informations recueillies et de juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement et de sa performance langagière compte-tenu des buts et des objets de l'évaluation. Cette étape permet aussi de déterminer la valeur des instruments de mesure utilisés ou des observations recueillies. Juger, c'est en quelque sorte se positionner à partir d'un ensemble de renseignements que l'intuition et l'arbitraire ne peuvent fournir.
- **La décision** : elle vise d'abord à rétroagir quant au cheminement ultérieur des élèves et à la progression des apprentissages [...] Elle vise aussi à statuer les acquis au moment de faire les bilans et d'accorder la promotion des études, le passage à la classe supérieure ou encore de recommander des mesures d'appui individualisés afin d'accéder à la classe supérieure.

#### 4.6 L'intégration de l'évaluation dans le processus enseignement/ apprentissage du FLE :

Servant uniquement à sanctionner et classer, consistant seulement en un relevé d'erreurs, l'évaluation a longtemps été dissociée de l'apprentissage privilégiant l'enseignant comme seul

---

<sup>21</sup> J-P. Cuq, 2003. Op-cit, p. 90.

maître de la situation et réduisant l'apprenant à un récepteur passif se contentant de subir les jugements sur son apprentissage sans les comprendre et sans avoir son mot à dire sur ses acquis, ses progrès, ses besoins et ses difficultés. De ce fait, l'évaluation était synonyme de stress, angoisse, obstacle à franchir...

Cependant, grâce aux progrès qu'a connus la didactique des langues et aux mouvements de la centration sur l'apprenant, l'évaluation dépasse le contrôle, la sanction et la note, elle est devenue synonyme de progrès, un moyen de guider l'apprentissage. Quant à l'apprenant, il a retrouvé sa place légitime dans l'apprentissage en ayant comme droit d'apprécier ses progrès, de relever ses difficultés et de participer activement à son apprentissage.

L'évaluation est devenue désormais un acte partagé permettant à l'enseignant de gérer son enseignement en fonction des acquis, des besoins et des difficultés de l'apprenant et à ce dernier de gérer son apprentissage d'une manière responsabilisante et motivante. Autrement dit, que l'évaluation représente un échange continu entre l'évaluateur et l'évalué, alors il faut savoir ce qu'on l'enseigne pour savoir comment évaluer.

En revanche, la qualité de cette interaction dont l'enseignement/ apprentissage, dépend largement de la qualité de l'évaluation au plan de l'apprentissage ainsi qu'au plan de l'enseignement, qui dépend évidemment de la formation des enseignants. Cela veut dire qu'il faut avoir une chaîne interdépendante entre évaluation, enseignement et apprentissage où la faille d'un élément entraîne l'échec de tous le processus d'enseignement/ apprentissage.

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'une part de mettre en lumière un ensemble de notions relatives au FLE : définition de la didactique du FLE, l'enseignement/ apprentissage du FLE et l'évaluation du FLE. D'autre part, nous avons présenté le rapport entre le processus enseignement/ apprentissage du FLE et l'évaluation.

# **Chapitre II**

## **Présentation du corpus et analyse/ interprétation des résultats**

Dans ce chapitre, nous allons d'abord présenter notre corpus puis le questionnaire et enfin, nous allons analyser et interpréter les résultats obtenus afin d'appuyer les théories, de vérifier les hypothèses avancées et surtout de donner une réponse à notre problématique.

## **1. Méthodologie de recherche :**

Notre méthodologie de recherche se base sur l'élaboration d'un questionnaire dans le but de vérifier les hypothèses et recueillir des données pertinentes à la recherche. Les questions posées vont permettre aux enquêtés ciblés d'exprimer leur point de vue librement et de donner des réponses au service de notre recherche.

## **2. Présentation du corpus :**

### **2.1 Le public et le lieu de l'enquête :**

Pour mener notre enquête, il nous semble important de proposer aux enseignants de français de répondre à notre questionnaire relatif aux approches théoriques que nous avons présentées dans le troisième chapitre.

Notre questionnaire a été distribué aux enseignants de classe de 2<sup>o</sup> secondaire, qui sont au nombre de 15, dont 04 de sexe masculin et 11 de sexe féminin.

Nous avons distribué le questionnaire à 05 enseignants au lycée « Saim Haddache Kada », 03 enseignants au lycée « AbiDher El Ghiffari » dans la commune de « Hammam Bouhadjar ». 04 enseignants au lycée « Mhadji Mohammed Elhabib » dans la commune de « Ain Arbaa » et à 03 enseignants au lycée « Bekadja Cheikh » dans la commune de « Tamazoura », les lycées cités ci-dessus appartiennent à la même localité géographique.

### **2.2 Présentation du questionnaire :**

Notre questionnaire englobe un ensemble de questions relatives à notre sujet de recherche intitulé « l'évaluation dans l'enseignement/ apprentissage du FLE ».

Il comporte 11 questions : 02 questions fermées à un seul choix oui ou non et 09 questions ouvertes pour ne pas trop contraindre l'enseignant et lui permettre de répondre librement selon ses propres conceptions.

### 2.3 Exemple du questionnaire :

Nous menons une enquête dans le cadre d'un master en langue française, option « Didactique du français langue étrangère » sur « L'évaluation dans l'enseignement/apprentissage du FLE ; cas des apprenants de la 2<sup>e</sup> année secondaire ».

Nous vous prions de bien vouloir répondre à nos questions (pages 1 et 2).

<p><b>Nom d'établissement :</b></p>  <p><b>Sexe du destinataire du questionnaire :</b></p>
--

#### LES QUESTIONS :

1. Quels sont les mots qui vous viennent immédiatement à l'esprit quand vous évoquez le mot « évaluation » ?

.....  
.....

2. Qu'est-ce que l'évaluation pour vous ?

.....  
.....

#### Evaluation au début d'un parcours d'apprentissage

3. Est-ce que vous utilisez l'évaluation diagnostique avec vos apprenants en 2<sup>e</sup> année secondaire ?

Oui

Non

4. Quels sont les genres d'exercices proposés lors de ce type d'évaluation ?

.....  
.....

5. A quoi sert l'évaluation au début d'un parcours d'apprentissage ?

.....  
.....

### **Evaluation au cours d'un parcours d'apprentissage**

6. Optez- vous pour l'évaluation formative avec vos apprenants ?

Oui

Non

7. Si oui, comment ?

.....  
.....

8. D'après vous, l'évaluation formative peut-elle améliorer les acquis des apprenants ?

.....  
.....

### **Evaluation à la fin d'un parcours d'apprentissage**

9. Quel type d'évaluation préconisez- vous à ce moment ?

.....  
.....

10. Comment se fait ce genre d'évaluation ?

.....  
.....

11. Pourquoi la mise en pratique d'une telle évaluation ?

.....  
.....

### 3. Analyse du questionnaire :

- **Question 01** : quels sont les mots qui vous viennent immédiatement à l'esprit quand vous évoquez le mot « évaluation » ?

#### Résultats et commentaire :

D'après les réponses des enseignants, nous avons remarqué que le mot « évaluation » est riche et varie de sa signification dans le processus d'enseignement/ apprentissage du FLE.

Pour cela, ils ont donné des mots et des expressions différentes, mais aussi identiques pour exprimer leurs propres notions valables à l'évaluation. On peut les citer ainsi : le niveau des élèves (03 fois), évaluation des acquis (08 fois), remédiation (04 fois), examen, interrogation, notes, contrôle, test, questionnement.

- **Question 02** : qu'est-ce que l'évaluation pour vous ?

#### Résultats et commentaire :

A partir de cette question, nous avons constaté que toutes les réponses des enquêtés se rapprochent pour désigner le même sens. Voici quelques exemples des définitions attribuées au terme « évaluation » : (1) « l'évaluation est un test qui permet de mesurer le niveau des élèves et d'opérer les régulations adéquates relatives aux apprentissages prévus » ; (2) « c'est élaborer un test de niveau et de connaissance afin de détecter les lacunes que l'enseignant doit les remédier à travers les cours présentés ».

#### Evaluation au début d'un parcours d'apprentissage

- **Question 03** : est-ce que vous utilisez l'évaluation diagnostique avec vos apprenants en 2<sup>o</sup> année secondaire ?

Oui

Non

Réponse	Oui	Non
Chiffre	15/15	00/15
Pourcentage	100%	00%
Echantillon de 15 personnes		

#### Résultats et commentaire :

Concernant la 3<sup>ème</sup> question, nous avons obtenu que tous les enseignants interrogés (100%) sont mis d'accord à affirmer qu'une évaluation diagnostique est obligatoire au début d'un parcours d'apprentissage.

- **Question 04** : quels sont les genres d'exercices proposés lors de ce type d'évaluation ?

**Résultats et commentaire :**

Notre analyse a abouti au résultat suivant que la majorité des enseignants proposent de faire une étude d'un texte avec une série de questions.

- **Question 05** : à quoi sert l'évaluation au début d'un parcours d'apprentissage ?

**Résultats et commentaire :**

Selon les réponses des enseignants, l'évaluation au début d'un parcours d'apprentissage a pour fonction de tester les connaissances des apprenants, de connaître leur niveau et d'identifier leurs difficultés afin de choisir des moyens techniques et pédagogiques nécessaires pour entamer un nouveau parcours d'apprentissage.

**Evaluation au cours d'un parcours d'apprentissage**

- **Question 06** : optez-vous pour l'évaluation formative avec vos apprenants ?

Oui

Non

Réponse	Oui	Non
Chiffre	15/15	00/15
Pourcentage	100%	00%
Echantillon de 15 personnes		

- **Question 07** : si oui, comment ?

**Résultats et commentaire :**

Les deux questions nous montrent que tous les enseignants enquêtés (100%) utilisent l'évaluation formative au cours d'apprentissage. Et la majorité d'entre eux affirment que ce type d'évaluation s'effectue à travers l'analyse d'un texte ayant une relation avec le projet étudié ou la mise en pratique des exercices relatifs à chaque séance d'apprentissage.

- **Question 08** : d'après vous, l'évaluation formative peut-elle améliorer les acquis des apprenants ?

**Résultats et commentaire :**

Pour cette question, nous avons pris comme conséquences que l'évaluation formative permet pratiquement d'améliorer les acquis des apprenants, la justification des réponses des enseignants nous permet d'obtenir que l'évaluation formative sert à détecter les insuffisances pour les élèves en difficultés et les remédier, vérifier le degré d'acquisition des connaissances et la progression des apprenants.

**Evaluation à la fin d'un parcours d'apprentissage**

- **Question 09** : quel type d'évaluation préconisez-vous à ce moment ?

**Résultats et commentaire :**

Pour la majorité des enseignants enquêtés, l'évaluation préconisée à la fin d'un parcours d'apprentissage est l'évaluation sommative appelée aussi l'évaluation certificative.

- **Question 10** : comment se fait ce genre d'évaluation ?

**Résultats et commentaire :**

Tous les enquêtés déclarent que ce type d'évaluation se fait par un devoir surveillé et une composition trimestrielle sous forme de texte avec des questions de compréhension et une production écrite (cas de la composition).

- **Question 11** : pourquoi la mise en pratique d'une telle évaluation ?

**Résultats et commentaire :**

Pour la dernière question, nous avons dégagé que l'évaluation à la fin d'un parcours d'apprentissage permet de dresser un bilan de connaissances et de compétences d'un apprenant, de mesurer son degré de maîtrise, de compréhension et de savoir-faire ainsi que pour vérifier la réussite de l'apprentissage.

#### **4. Interprétation des résultats :**

D'après l'analyse faite sur les réponses des enseignants, nous avons remarqué que presque tous les enseignants se sont mis d'accord sur le fait que l'évaluation est au cœur du processus enseignement/ apprentissage. Elle est considérée comme un outil essentiel dans le but de favoriser un enseignement de qualité et atteindre ainsi les objectifs fixés.

Cette pratique pédagogique devrait être faite au début d'un parcours d'apprentissage dite « évaluation diagnostique » sous forme d'un texte avec des questions, qui a pour fonction de tester les pré acquis des apprenants, de connaître leur niveau et d'identifier leurs lacunes.

L'évaluation au cours du parcours d'apprentissage est « l'évaluation formative » qui sert à vérifier la progression du niveau des élèves à travers l'analyse d'un texte en relation avec le projet étudié ou en faisant des exercices à la fin de chaque séance d'apprentissage.

Quant à l'évaluation « sommative » qui intervient vers la fin d'un parcours d'apprentissage qui vise à vérifier si les objectifs ont été atteints ou non et de remplir des bulletins afin de savoir si l'apprenant passe au niveau supérieur ou refait le même niveau.

# Conclusion

L'objectif de notre travail était de connaître la place et le rôle de l'évaluation dans le processus d'enseignement/ apprentissage du FLE. C'est ce que nous avons vu à travers les deux chapitres précédents, où nous avons évoqué dans le premier des généralités sur le FLE : définition de la didactique du FLE, de l'enseignement/ apprentissage du FLE et nous avons abordé l'évaluation du FLE. Enfin, nous avons fait un questionnaire quant à l'évaluation en classe de 2<sup>ème</sup> année secondaire pour avoir une idée sur le rôle de l'évaluation, ses moments et ses fonctions en classe de FLE.

A travers ce parcours, nous avons constaté que l'évaluation représente une technique pédagogique incontournable permettant la réussite de l'apprentissage et l'amélioration d'un enseignement de qualité.

L'évaluation est une étape intégrée dans le processus d'enseignement/ apprentissage, elle a pour but de corriger, d'améliorer et de réajuster son acheminement. C'est un facteur de progrès, de mesure et d'appréciation qui s'effectue durant toute l'année scolaire.

Elle n'est désormais plus un jugement, mais un temps de contact entre l'enseignant et son apprenant ce qui est bénéfique pour l'enseignant afin de se rendre compte de l'efficacité de son enseignement en fonction des acquis, des besoins et des difficultés de l'apprenant et à ce dernier de gérer et de suivre son apprentissage à travers la détermination de son niveau, ses capacités et son degré de réussite.

# Bibliographie

## Ouvrages

- A. M. Boucher**, *Propos sur la pédagogie de communication en langues secondes*, Montréal, Québec, C.E.C, 1986.
- C. Tagliante**, *L'évaluation, in technique de classe*, Paris, Clé international, 1993.
- G. Noiset, J-P. Caverni**, *Psychologie de l'évaluation scolaire*, Paris, 1978.
- G. Landsheere**, *Evaluation continue et examens, précis de docimologie*, Paris, Nathan, Bruxelles-Labor, 1986.
- G. Meyer**, *Evaluer, pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hachette, 2007.
- L. Allal**, *Vers une pratique de l'évaluation formative*, Bruxelles, De Boeck, 1991.
- M. Gourdit**, *L'évaluation*, Paris, 1993.

## Dictionnaires

- J-P. Cuq, I. Gruca**, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé international, 2003.
- R. Françoise, R. Alain** *Dictionnaire des concepts clés : apprentissage, formation, psychologie cognitive*, Paris, ESF, 1993.
- R. Legendre**, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Paris, Larousse, 1988.

## Sitographie

- B. Michel « Didactique, méthodologie et linguistique appliquée en FLE », [en ligne], URL : <https://www.verbotonale-phonetique.com/methodologie-et-linguistique>. Consulté le 10 janvier 2018.
- [Http://lettres.discipline.ac-lille.fr/ressources/entree\\_metier\\_appfondir\\_pratiques/evaluer-une-seance-et-une-sequence/les-differents-types-devaluation.pdf](http://lettres.discipline.ac-lille.fr/ressources/entree_metier_appfondir_pratiques/evaluer-une-seance-et-une-sequence/les-differents-types-devaluation.pdf) (Page consultée).
- [Http://www.savie.qc.ca/CampusVirtuel/Upload/PDF/Out/Page18498.pdf](http://www.savie.qc.ca/CampusVirtuel/Upload/PDF/Out/Page18498.pdf) (Page consultée).
- I. Radu « Introduction à la didactique du français langue étrangère », [en ligne], URL : [Https://leprofesseurdefrancais.blogspot.com/2007/07/introduction-la-didactique-du-franais.html](https://leprofesseurdefrancais.blogspot.com/2007/07/introduction-la-didactique-du-franais.html). Consulté le 22 décembre 2017.

# **Annexe**